

La majorité des répondants ne remettent pas en cause la place des hygiénistes au sein des cabinets dentaires. Les difficultés exprimées concernent essentiellement le cadre réglementaire, les modalités de facturation et les risques perçus en matière de contrôle.

Répartition géographique

- Wallonie : 75,8 %
- Bruxelles-Capitale : 22,4 %
- Flandre : 1,8 %